



ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Une nouvelle année vient de commencer, une année qui au niveau national s'ouvre sur une vague de contestations exprimées parfois de façon violente, voire très violente mais qui, quoi qu'il en soit, vient démontrer le profond malaise d'une grande partie des populations de nos territoires; beaucoup a déjà été dit ou écrit sur ces événements... Je ne vais donc pas

m'étendre longuement sur le sujet sinon pour dire ceci : cette colère qui s'exprime aujourd'hui couve depuis de nombreuses années, voire de nombreuses décennies, elle prend sa source dans la distance de plus en plus grande entre les territoires et Paris, entre les élites, ou réputées telles, et ce que l'on nomme « le peuple » notion à l'acception variable et relativement floue. Désormais, le mouvement semble s'essouffler sans que pour autant les maux originels soient à ce jour soignés et comme les mots ont perdu de leur sens les débats s'avèrent périlleux et les résultats des plus incertains... alors qu'en sera-t-il demain ?

Je veux parier sur l'intelligence collective, pari osé mais espoir nécessaire !

Mais laissons là ces considérations nationales et revenons à Boissettes. La mandature actuelle aborde sa dernière année pleine...

AU SOMMAIRE : INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux en cours et à venir
À salle rénovée, nouveaux tarifs
Traitement de l'eau des piscines privées
Dylan, jeune stagiaire
Jardiner sans pesticide

VIE DU VILLAGE

Les vœux du Maire
Chant lyrique et piano

VIE DES ASSOCIATIONS

ABSL : taper le carton !

ÇA PEUT SERVIR :

Appels suspects
Que faire des médicaments

PARTENAIRES TERRITORIAUX

CAMVS : de Boissise à Boissise par la passerelle
SMITOM : baisse des cotisations

AGENDA

Courant mars, nous allons délibérer sur le budget 2019 qui sera donc le dernier de la mandature; celui de 2020 sera élaboré et voté par les prochains élus.

Le grand chantier de 2019 va être la mise en conformité de notre cimetière notamment en matière d'accessibilité; nous aurons également à cœur de finir l'année 2019 avec une situation financière telle qu'elle permette aux prochains élus de débiter leur mandat dans la sérénité.

Ainsi que je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, je ne me représenterai pas à vos suffrages en 2020, le Conseil Municipal lui-même sera sans doute pour partie remanié. C'est donc une belle opportunité pour s'engager au service d'une communauté et pouvoir ainsi apporter un regard neuf sur les orientations à donner au développement d'une collectivité, certes sur les bases de tout ce qui aura été accompli par le passé mais en intégrant les évolutions inéluctables de notre territoire notamment en matière législative en référence aux développements futurs des compétences de la communauté d'agglomération.

D'ici cette échéance, le Conseil Municipal va continuer à exercer pleinement ses responsabilités, à assumer ses choix en gardant encore et toujours à l'esprit la défense du bien commun. Nous allons vivre une belle année 2019 que nous avons placée sous le signe de la culture comme en témoignent les deux concerts classiques que nous avons organisés en l'Église Saint-Louis car, citant ici un proverbe africain, « *la culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité* ».

Bernard FABRE, Maire



La passerelle du barrage des Vives Eaux enfin ouverte aux piétons (voir article page 4)

À ne pas manquer

Samedi 15 juin, soirée cinéma dans le parc du château: animations, restauration et projection du film « La chute famille ».

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Cimetière: en qualité d'Installation Accessible au Public, il doit permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder avec la plus grande autonomie; aussi l'allée centrale et le parking sont en cours d'aménagement.

De plus, il est prévu d'y créer un columbarium.

Avenue Charles-de-Gaulle: mise en mode d'éclairage progressif et extension de la voirie éclairée.

Chemin des Praillons: consolidation du tablier et de la berge.

Sente des Uzelles: sécurisation du cheminement piétonnier.

À salle rénovée, tarifs réajustés

Avec sa cuisine professionnelle, son vestiaire et ses toilettes ainsi que sa terrasse abritée, la salle communale se prête beaucoup mieux aux fêtes et événements municipaux et privés.

Voici les tarifs applicables en 2019 :

PRIX PAR JOUR ACOMPTE CAUTION

Habitants de Boissettes	250 €	50 €	1 000 €
Non-résidents	700 €	250 €	1 000 €

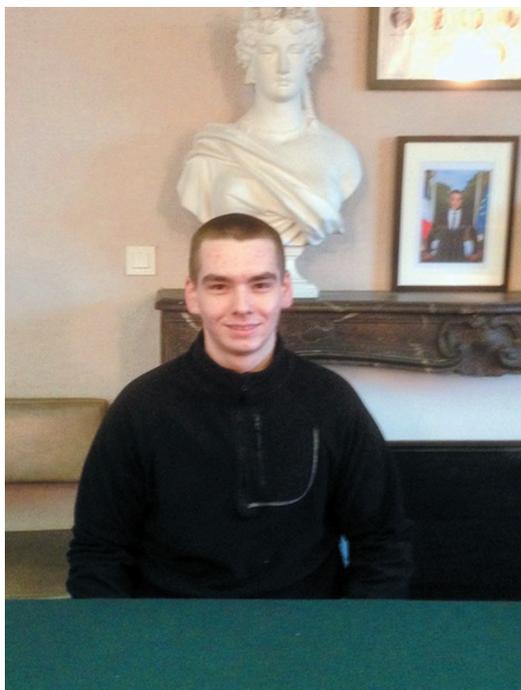
Informations complémentaires sur www.boissettes.fr /vie pratique/tarifs des services.

DYLAN, JEUNE STAGIAIRE À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Vous l'avez sûrement croisé ces deux derniers mois: Dylan, 17 ans, seconde Patrick avec efficacité et ténacité.

Jusqu'à présent, il a contribué au déneigement et au salage des rues et travaillé au désherbage et au dépierrage de certaines parcelles notamment au cimetière.

Inscrit à la Mission Emploi Insertion de Melun Val de Seine, c'est Kevin Menier, son tuteur qui suit son parcours en milieu professionnel. À ce stade, le bilan est très positif, tant pour l'intéressé que pour la commune. Souhaitons à Dylan de transformer l'essai!



TRAITEMENT DE L'EAU ET VIDANGE DES PISCINES PRIVÉES

Comme sur l'ensemble du territoire national, le nombre de piscines privées croit également à Boissettes: déjà 3 déclarations préalables de travaux déposées en mairie depuis le début de l'année!

Cependant, si vos eaux usées sont raccordées au réseau collectif, il est important de connaître les préconisations communales en cas de rejet au réseau et notamment le débit maximum autorisé.

Si vos eaux usées ne sont pas raccordées au réseau sachez que votre fosse sceptique n'est pas dimensionnée pour accueillir un tel volume d'eau sur une aussi brève période sans entraîner une détérioration irrémédiable du dispositif. Dans ce cas, l'eau de votre bassin pourra être épandue sur votre terrain après un délai de quinze jours sans traitement - en veillant à ne pas inonder votre voisinage.

Enfin, si votre terrain est trop petit, imperméable... vous pouvez faire appel à un vidangeur professionnel.

De plus, les stations d'épuration appréciant fort peu l'eau iodée, il est impératif de faire appel à un vidangeur professionnel dans le cas d'un bassin traité à l'eau salée.

JARDINER SANS PESTICIDES

Vous le savez, la commune, comme toutes celles de Seine-et-Marne, en application de la Loi Labbé, n'utilise plus depuis le 1^{er} janvier 2017 de pesticides chimiques sur les espaces verts, les voiries et les promenades accessibles ou ouverts au public.

Cette interdiction est désormais applicable aux particuliers et jardiniers amateurs qui à leur tour (si ce n'est déjà fait) contribuent à la protection de la santé et de l'environnement.

Pour jardiner sans pesticides, vous pouvez par exemple :

- Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bio agresseurs...



VIE DU VILLAGE

LES VŒUX DU MAIRE

La salle communale était comble (plus de 120 personnes dont de nombreux élus des communes voisines) en ce dimanche 13 janvier. En préalable à son discours d'accueil, Bernard Fabre a tenu à honorer deux jeunes retraités que nous connaissons et apprécions de longue date :

Madame Carof directrice du Village d'Enfants pendant plusieurs décennies et Jean-Pierre Thomas, notre si aimable, dévoué et irremplaçable facteur.



Le maire a fait ensuite le bilan des actions réalisées en 2018 et parlé des projets à réaliser d'ici la fin de son mandat et au-delà. En effet, il a annoncé avec beaucoup d'émotion que pour des motifs familiaux il ne se présentera pas pour un second mandat.

Ainsi a-t-il conclu, le temps est donné à une future équipe pour se former en vue des municipales d'avril 2020.

Louis Vogel, président de la CAMVS - Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - a rendu hommage à l'esprit fédérateur de notre maire qui a permis une meilleure prise en compte des besoins des petites communes et à son

implication sur le dossier Mobilités, primordial pour les habitants de l'agglomération.

Olivier Faure, député de la circonscription a loué en la personne de Bernard Fabre les mérites des maires de communes petites et moyennes au service de leurs administré(e)s et aux tâches souvent peu valorisées.

Après l'émotion, place à la convivialité: le champagne et la galette y ont contribué savoureusement. Comme chaque année, un coffret de produits des terroirs a été offert aux seniors au moment du départ.

CHANT LYRIQUE ET PIANO

C'est un voyage musical composé d'œuvres variées tant par l'époque que par la géographie que nous ont offert les artistes du quatuOrphée: 2 chanteuses, Camille Fabre et Sarah Huber accompagnées au piano par Juliette Gicquel et Thierry Descamps.



Camille possède l'aplomb et la puissance vocale pour jouer et chanter Kurt Weil comme à Berlin!

Tandis que Sarah excelle à exprimer la douce mélancolie des « adieux de l'hôtesse arabe » de Georges Bizet et, autre facette de leur talent, elles n'hésitent pas à endosser les rôles pleins d'émotion d'Orphée et d'Eurydice tout juste réunis et sur le point de se perdre à jamais dans l'acte 3 de l'opéra de Gluck. Entre deux séquences lyriques, les jeunes pianistes interprétaient en solistes des œuvres de Schubert, Chopin, Ravel, Piazzolla... C'est dire la richesse de cet événement musical qui a ravi les mélomanes avertis et novices venus nombreux à l'église Saint-Louis, samedi 23 février.

Le pot amical offert par le Maire à l'issue du concert a été propice aux échanges avec les artistes.

Pour en savoir plus quatuorpee@gmail.com



VIE DES ASSOCIATIONS



Taper le carton n'exclut pas de se taper la cloche!

Pour fêter l'année nouvelle, 12 adhérent(e)s - le noyau dur des joueurs et joueuses de cartes - se sont régalez mardi 5 février en partageant une tagine préparée avec talent par Philippe. Après le repas les convives se sont retrouvés aux tables de jeux pour la belote et le tarot.

Venez partager ces moments de jeux et de convivialité chaque mardi à 20 h 30 à la salle communale et si vous en avez le talent, initier une table de poker!

Contact : Béatrice Lucot 06 10 87 23 74



PARTENAIRES TERRITORIAUX



De Boissise à Boissise par la passerelle.

Il était logique de penser que juste après l'inauguration du barrage des Vives Eaux, l'accès à la passerelle entre Boissise-la-Bertrand et Boissise-le-Roi allait suivre. En fait non, celle-ci n'est accessible que depuis le 11 février 2019. Pourquoi cette attente de plusieurs mois que peu de personnes comprenaient?

En fait, le barrage et la passerelle ne dépendent pas de la même administration, le barrage appartient à VNF et la passerelle à la CAMVS. Celle-ci sera inaugurée prochainement et donc indépendamment du barrage.

La mise en accès public de la passerelle a fait l'objet d'un cofinancement avec la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi et Dammarie-les-Lys.

À noter l'accès aux personnes handicapées par un ascenseur qui sera prochainement mis en service.

Bonne traversée de la Seine aux promeneurs et cyclistes.



Bonne nouvelle: Les cotisations annuelles vont connaître **une nouvelle baisse pour 2019 et passer de 25 à 22 € HT** par habitant et par an, ce qui représente **une baisse de 3 € HT**.

Il s'agit d'une deuxième baisse consécutive des cotisations qui étaient déjà passées, en 2018, de 28 € HT à 25 € HT par habitant et par an.

À noter: Reprise de la collecte des déchets verts le vendredi 15 mars. Journée portes ouvertes sur le site de Réau samedi 1^{er} juin.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARAS

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 250 ex - Distribution par nos soins

ÇA PEUT SERVIR

Appels suspects, faux SMS: comment éviter les pièges

Petites sœurs des courriels frauduleux, les arnaques téléphoniques prennent aujourd'hui les smartphones d'assaut et redoublent d'originalité pour nous piéger. Un lecteur averti en valant deux, c'est le moment d'être méfiant... et plus malin que les arnaqueurs!

Nos conseils anti-arnaques:

1. Ne rappelez jamais un numéro que vous ne connaissez pas. Si l'appelant n'est pas un escroc, il vous laissera de toute façon un message.
2. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'appelant, connectez-vous sur infosva.org.
3. Bloquez le numéro qui vous harcèle:
4. Signalez tout abus au 33700.fr ou par SMS au 33700: Accessible sur Internet 33700.fr ou par envoi d'un SMS gratuit au 33700, la plateforme de lutte contre les spams vocaux et SMS vous informe clairement sur **la marche à suivre pour signaler un numéro abusif**.



Que faire des médicaments?

Vous avez des médicaments (comprimés, gélules, sirops, patchs, inhalateurs, ampoules, pommades...) dont vous n'avez plus l'usage ou qui sont périmés?

Pas de panique, votre pharmacien(ne) vous les reprendra gratuitement.

À l'exception **des boîtes d'emballage vides qui sont à jeter dans votre bac jaune de tri**.

Une fois rapportés en pharmacie, vos médicaments vont être traités dans le respect des règles environnementales à des fins de valorisation énergétique.

Vous faites donc un geste pour la planète!

AGENDA

Vendredi 29 mars
Conseil Municipal

Mercredi 8 mai
Commémoration

Vendredi 24 au dimanche 26 mai
Rencontres artistiques

Dimanche 26 mai
Élections européennes

Samedi 15 juin
Cinéma en plein air

Retrouvez l'agenda actualisé sur www.boissettes.fr